

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SCEA DE CAUCHIE D'ECQUES sur la commune principale de l'AIOT 540 Rue de Cassel 62129 Ecques.

La référence de votre dossier est A-3-F8YAUBN7Y et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 13/06/2023 à 14h58 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets....)

Les prescriptions applicables à l'installation

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **48941607300018**

Raison sociale **SCEA DE CAUCHIE D'ECQUES**

Forme juridique **Société civile d'exploitation agricole SCEA**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

540 RUE DE CASSEL

62129 ECQUES

Signataire

Qualité : **GERANT**

Référent

Fonction : **GERANT**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SCEA DE CAUCHIE D'ECQUES**

Description des activités :

Elevage de vaches laitières. Le projet 2022 sera mis en attente pour l'instant car il est nécessaire d'obtenir la validation de la vente d'un terrain situé à l'arrière du site afin de réaliser un projet permettant de concevoir des bâtiments situés à distances réglementaires. Le projet 2023 consiste à déclarer pour mettre en conformité l'installation actuelle par rapport à l'effectif vis-à-vis des ICPE. Demande d'exploiter un effectif de 85 vaches laitières (vaches en lactation et taries). Justifier des capacités de stockage. Apporter les mesures compensatoires qui seront mises en place afin d'obtenir le droit d'exploiter.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **540 Rue de Cassel 62129 Ecques**

X : 649972

Y : 7062788

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Aucune. La modification de l'effectif n'entraînera pas de création matérielle.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 85 u	Nombre de vaches 85 u	D

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

Le mode d'exploitation déclaré en 2022 et non mis en service sera abandonné pour l'instant. Celui de 2023 restera identique à celui déclaré lors de la mise aux normes, c'est à dire en fumier raclé et aires paillées sur litière accumulée.

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

Plans de situation.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

Plans de masse.pdf

Modification des prescriptions applicables :

dérogation à distance 2023 SCEA de Cauchy d'Ecques.pdf